

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



647
Distr.
LIMITEE

E/CN.14/CART/164
19 juillet 1966

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Deuxième Conférence cartographique
régionale des Nations Unies pour l'Afrique
Tunis (Tunisie), 12-24 septembre 1966
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE TOPOGRAPHIQUE
ET DU CADASTRE DU GABON

Communication présentée par le Gouvernement gabonais

M66-952

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE TOPOGRAPHIQUE
ET DU CADASTRE DU GABON

On trouvera ci-après un aperçu de l'organisation et des activités du Service topographique et du Cadastre de la République gabonaise qui est l'exemple type d'extension d'un service administratif après prise de conscience par le Gouvernement de l'intérêt que présente l'identification des terres et la fixation des populations.

I. HISTORIQUE

Le Service topographique et du Cadastre a été créé en novembre 1950 et s'est étoffé de façon assez lente jusqu'à la promulgation de la loi-cadre en mai 1958.

En effet, jusqu'à cette date, seules trois régions du Gabon étaient pourvues d'un bureau du Cadastre tandis qu'à l'heure actuelle, chaque région en est dotée ce qui a permis d'éduquer, parfois laborieusement, l'ensemble de la population pour la connaissance et le respect des règlements domaniaux et d'urbanisme.

II. ATTRIBUTIONS DU SERVICE

Les attributions du Cadastre sont extrêmement diverses et se répartissent ainsi :

A - Administration générale :

- Gestion du personnel
- Etablissements des projets de budgets
- Gestion des crédits
- Organisation surveillance et fonctionnement des bureaux et de l'Ecole de dessin
- Elaboration et coordination avec les autres services des programmes des travaux cartographiques aux échelles du 1/50.000 et du 1/200.000, réalisés par l'Institut géographique national
- Application des documents d'urbanisme
- Fonctionnement de la photothèque nationale
- Etablissement des notes techniques

- Instruction des demandes de permis d'occuper, d'adjudication, de cession de gré à gré et d'autorisation de construire
- Elaboration des constats de mise en valeur des terrains
- Mise à jour des documents cadastraux
- Responsabilité de l'inventaire des biens meubles
- Vente de plans, cartes et photographies aériennes.

B - Travaux généraux :

- Coordination de tous les travaux topographiques exécutés au Gabon
- Opérations géodésiques : triangulation
- Polygonations - Nivellements
- Photogrammétrie sommaire
- Conservation des repères de triangulation, de polygonation et de nivellement.

C - Etudes topographiques :

- Organisation des missions de reconnaissance et des levés d'étude
- Inspection technique desdits travaux
- Marchés à l'entreprise, prix de revient, tarifs des travaux topographiques
- Elaboration des plans de voirie
- Plans d'alignement des rues (délivrance des alignements)
- Implantation des bâtiments ayant fait l'objet d'un permis de construire.

D - Conservation foncière et Domaines (partie technique)

Statistique générale des levés fonciers

1) Conservation foncière

Immatriculation-morcellement des propriétés-reconstitution des titres fonciers-mise à jour des plans cadastraux-mutations.

2) Domaines

a) Domaine public : délimitation-servitude d'utilité publique-occupation temporaire-définition des périmètres urbains.

- b) Domaine privé : délimitation-lotissements concessions-aliénation et exploitation des terres domaniales.
- c) Impôt foncier sur le bâti et non bâti, détermination de l'assiette de l'impôt.

III. PERSONNEL

Pour l'ensemble de ces tâches, le Service topographique et du Cadastre comprend :

- 1 Direction à Libreville et 12 bureaux du Cadastre répartis de la façon suivante et dirigés par le personnel de cadre ci-après :

- Bureau de Libreville : 4 ingénieurs - 3 géomètres - 1 secrétaire de direction.
- Bureau de Port-Gentil : 1 ingénieur - 2 géomètres.
- Bureau de Louila : 2 géomètres
- Bureau d'Oyem : 1 ingénieur
- Bureau de Lambaréné : 1 géomètre
- Bureau de Moanda : 1 géomètre
- Bureau de Koula-Loutou : 1 géomètre
- Bureau de Tchibanga : 1 géomètre
- Bureau de Makokou : 1 géomètre
- Bureau de Bitam : 1 géomètre
- Bureau de Litzic : 1 géomètre
- Bureau de Ndjolé : 1 géomètre

Géomètres intérimaires : 2 ou plus, un géomètre du service est détaché à la Municipalité pour assumer les fonctions de chef du service de la voirie à Libreville.

Soit au total, chef du service compris, un personnel suivant tableau ci-après.

Ingénieurs	:	6 (5 de l'Assistance technique dont 2 fonctionnaires)
Géomètres	:	18 (1 cadre gabonais, 17 contractuels)
Fonctionnaires gabonais	:	9 dessinateurs et topographes principaux (dont 6 sortis de l'Ecole de dessin)
Secrétaire de Direction	:	1
Ecole de dessin	:	3 élèves topographes et dessinateurs principaux stagiaires
Décisionnaires gabonais	:	14 calqueurs et aide topographes
Manoeuvres	:	80 environ

IV. TRAVAUX DEJA REALISES

Depuis sa création, le service topographique et du cadastre a réalisé :

- 16 triangulations dont 6 par les élèves ingénieurs de la COGEDEP
- 1000 km environ de polygonation
- 150 ha de levé au 1/500 (centre de Libreville)
- 4000 ha de levé au 1/1.000
- 1500 ha de levé au 1/2.000
- 10 projets de lotissement totalisant 30.000 parcelles
- 80 km d'étude de corps de rue (Libreville et Port-Gentil)
- 12.000 études de dossiers d'attribution de terrain
- 12.000 bornages de parcelles loties
- 7.000 études de dossiers d'autorisation de construire
- 150 km de délimitation de permis forestiers.

De plus, à partir des plans topographiques à l'échelle du 1/5.000 obtenus par restitution des photos aériennes, le Cadastre a établi le projet de lotissement de toutes les sous-préfectures.

Ainsi, il est possible maintenant d'entamer dans n'importe quel centre du Gabon des études d'aménagement et d'urbanisme ou encore de procéder à des attributions de terrains sans erreur possible comme c'était le cas il y a quelques années.

V. CREDITS ET FINANCEMENT

Jusqu'à maintenant le service topographique et du cadastre a fonctionné avec des crédits uniquement gabonais.

Il n'a bénéficié d'aucune aide financière extérieure, hormis la prise en charge de 5 ingénieurs géomètres par l'Assistance technique.

En 1953, les crédits alloués au service étaient de :

5.000.000 pour les soldes du personnel

800.000 pour le fonctionnement

En 1966, les crédits se montent à :

49.000.000 pour le personnel

14.600.000 pour le fonctionnement

Le service du Cadastre est doté maintenant d'une structure administrative définitive. Son équipement en matériel technique et en biens meubles est réalisé. Toutefois, dans les zones d'expansion industrielle de l'Ogooué-Ivindo et du Haut-Ogooué, il faudra bientôt une brigade topographique supplémentaire.

Depuis 1960, les crédits de fonctionnement du service ont été reconduits chaque année; compte tenu de l'élévation du coût de la vie, c'est une diminution effective de 5 pour 100 par an qu'il a fallu tabler et ainsi il n'a pas été possible de remplacer complètement ces cinq dernières années, le parc automobile du cadastre comprenant 25 véhicules.

Il en résulte que des brigades sont maintenant immobilisées fréquemment par des réparations de véhicules plus coûteuses en définitive que l'achat de véhicules neufs. Une aide financière extérieure, comme ont pu l'obtenir d'autres services, serait la bienvenue.

VI. PROBLEME DES CADRES

Jusqu'à présent, il semble que la topographie et ses techniques corollaires soient restées ignorées ou évitées par les jeunes Gabonais. Le Cadastre, s'il reçoit de nombreuses demandes d'emplois subalternes,

n'a pas encore trouvé de candidats dont le niveau d'instruction permettrait de tirer profit de l'enseignement dispensé dans les écoles françaises de géomètres et ingénieurs, aussi les cadres actuels sont encore européens.

Un espoir cependant, puisque l'année dernière un jeune lycéen de Libreville a été reçu au concours d'entrée de l'Ecole des inspecteurs du Cadastre de Toulouse. Il doit commencer son stage en octobre prochain.

Les neuf élèves de l'Ecole du Cadastre de Libreville pourront, dans quelques années, remplacer les géomètres dans les travaux de terrain les plus courants. Avec plus d'expérience, les meilleurs éléments seront promus chefs de brigade.

- - - - -